



# Association Quartier des Charmettes – Générations

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pétition en faveur du maintien de la zone d'utilité publique des Charmettes

**Près de 1300 signatures en un mois!**

**Pas moins de 1268 signatures ont été récoltées en faveur du maintien de la zone d'utilité publique de détente, sports, loisirs et social du quartier des Charmettes.**

**L'Association Quartier Charmettes - Générations remercie chaleureusement les nombreux habitants du quartier, leurs familles, amis, connaissances, les sportifs ou usagers soucieux du sort du beau quartier des Charmettes qui refusent la densification d'un bétonnage tout azimut pour des immeubles déjà bien assez nombreux dans le quartier. Plus de 125 logements sont déjà prévus en 2 ans dans une région déjà dense en immeubles locatifs et 90 autres seraient planifiés. Trop c'est trop ! Les signataires disent non à la destruction de la zone d'utilité publique. «Non au communautarisme et à la ghettoïsation». Non aux quartiers-dortoirs ! Oui à la véritable mixité sociale et générationnelle.**

Sans devoir le répéter, le texte de la pétition explique les motivations et les revendications des signataires. Soulignons-le, l'alternative du déplacement des activités footballistiques au Chanet ne saurait constituer une solution à toute une autre partie de la population des 4 à 5 quartiers concernés dans le secteur ouest de la Ville. Les sportifs autant que les familles et promeneurs ont droit à un espace d'intérêt public dans leur voisinage immédiat.

Ajoutons que le rapport sur les Charmettes est imprécis et lacunaire. Le terrain principal au centre de la zone publique serait vétuste et plus aux normes ASF ce qui justifierait sa destruction. Non seulement l'entretien du terrain a été négligé depuis des années, mais cette surface est bien aux normes ASF car il en existe plusieurs selon l'usage que l'on veut en faire ! Il manque cruellement de terrains de sports alors que des projets voudraient purement et simplement en détruire un ! Les déplacements proposés pour se rendre aux terrains du Chanet ou sur d'autres terrains de sport pour tenter ainsi de résoudre les problèmes du manque évident de places de sport disponibles sont de plus abracadabrantesques, longs, pénibles et coûteux autant pour les sportifs que pour leurs supporters et familles.

Mais SVP, que fait-on des autres utilisateurs: les sportifs non footballeurs ou les jeunes et moins jeunes, les élèves des deux collèges voisins, les enfants des 4 à 5 quartiers avoisinants (sans terrains de jeu ou de sport!), des handicapés et ceux et celles à mobilité réduite pour qui il n'existerait que trop peu d'infrastructures sportives contrairement aux directives de la loi fédérale sur l'encouragement au sport ?

Arrêtons de vouloir construire trop et trop vite en omettant d'aborder ouvertement les problèmes existants, et en n'en négligeant les conséquences, surtout humaines et sociétales ! Respectons les lois, celles notamment sur l'encouragement au sport pour tous. Respectons les espaces verts et socioculturels dont les habitants ont aussi droit ! Trouvons d'abord des solutions aux problèmes existants, comme celui bien connu du trafic saturé et infernal dans la région, avant d'en créer d'autres, d'en imposer d'autres !

Neuchâtel, 12.02.2013